Michel Maxime Egger p.a. Pain pour le prochain Av. du Grammont 9 1007 Lausanne

Courriel: egger@bfa-ppp.ch

Au Conseil d'État du canton de Vaud Place du Château 4 1014 Lausanne

Lausanne, le 16 avril 2020

COVID-19 et climat - Appel à agir en même temps sur les deux crises

Madame la Présidente du Conseil d'Etat.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'Etat,

La crise sanitaire mondiale liée à l'apparition du COVID-19 a nécessité une réaction politique rapide, afin de répondre à une urgence évidente. Nous vous félicitons de la manière avec laquelle vous avez su mettre en place les dispositifs nécessaires, afin de préserver, d'une part, les personnes les plus vulnérables face au virus et, d'autre part, la capacité du système de soins à répondre à cette crise ainsi que celle du monde du travail à faire face aux impacts. Nous pensons aussi à tous les malades et aux familles des personnes décédées de la maladie et leur apportons toute notre sympathie.

La crise sanitaire engendre déjà une crise économique et sociale à laquelle il convient de trouver des réponses à court terme. Cela ne fait aucun doute. Toutefois, nous souhaitons vous rendre attentifs à l'impérieuse nécessité de veiller à ce que les mesures déployées ne provoquent pas des problèmes plus graves et profonds encore, en lien avec la crise écologique et climatique également en cours.

N'oublions pas que cette attaque du nouveau coronavirus, comme la précédente de 2002, tire son origine de la destruction des habitats de certaines espèces et plus largement des atteintes à la biodiversité. Ces dégradations rendent plus probable et fréquente la transmission d'agents pathogènes des animaux aux êtres humains.

De plus, alors qu'une crise sanitaire est réversible, la crise écologique ne l'est et ne le sera pas. Pis encore, les difficultés iront s'aggravant, puisque tout indique que nous allons vers une augmentation de la température moyenne de 2 degrés à l'horizon 2040 (1,1° aujourd'hui). Les ruptures de la chaîne alimentaire que l'on redoute aujourd'hui seront de plus en plus probables.

Par ailleurs, et l'OMS et le GIEC nous en avertissent, le dérèglement climatique augmente l'étendue géographique des maladies infectieuses vectorielles comme le Chikungunya ou le Zika. Imaginons seulement un confinement par temps caniculaire...

Ainsi, pour éviter d'autres crises sanitaires comme celle que nous vivons actuellement, mais également toutes les autres crises symptomatiques d'un épuisement des ressources et d'une dégradation du système Terre, d'indispensables décisions sont à prendre. Seules peuvent et doivent les prendre les autorités politiques comme la vôtre. La protection du climat ne nous demande pas seulement de tirer le frein à main, mais de changer radicalement la direction et les critères de notre système économique, social et humain. C'est pourquoi les décisions à prendre pour la sortie de la crise présente doivent inclure la protection du climat et de la biodiversité tout autant que la préservation du tissu social et économique de notre canton.

Dès lors, afin que la réponse à l'urgence sanitaire ne génère pas les conditions de destructions climatiques scientifiquement documentées, mais au contraire accompagne une transition écologique à même d'éviter des situations dramatiques telles que nous les connaissons ces derniers jours et de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durables (ODD) de l'ONU, nous demandons à votre autorité de :

- prévoir un plan de relance post COVID-19 reprenant, avec plus d'ambition encore, le Pacte vert de l'Union européenne, afin de promouvoir l'utilisation efficace des ressources en passant à une économie propre et circulaire, conforme au modèle « Donut » (le système Terre englobe la société, laquelle englobe l'économie), capable de restaurer la biodiversité et réduire la pollution. Un Plan climat ambitieux, à l'aune du diagnostic et des recommandations du GIEC, devrait devenir une priorité absolue pour le Gouvernement vaudois. Tout projet de loi ou d'investissement devrait être soumis à une analyse poussée de son impact écologique et climatique;
- prendre en compte que la situation tant sanitaire que climatique nécessite des mesures extraordinaires, si nous souhaitons collectivement offrir des conditions d'existence dignes à nos descendants. Dès lors, l'orthodoxie financière ne doit pas se faire au détriment d'une action politique forte, résolue et courageuse. Il vaut mieux avoir des dettes financières qu'une dette écologique. Le Conseil d'Etat devrait prévoir une modification des art. 163 à 165 de la Constitution vaudoise afin de manière transitoire d'exclure des mécanismes du frein à l'endettement les dépenses directement en lien avec la préservation du climat;
- différencier les aides économiques aux entreprises en fonction de leur taille et de leur impact climatique, et exiger de celles qui ont un impact significatif de mettre en place des plans de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, afin de viser la neutralité climatique d'ici à 2035 au plus tard. Le Conseil d'Etat pourrait ainsi moduler son aide en fonction de critères tant sociaux et économiques qu'environnementaux;
- développer, à plus long terme, un revenu de transition écologique et sociale (à partir de l'expérience initiée par la Fondation Zoein sur le territoire français), en utilisant par exemple le revenu d'insertion. De tels revenus ont pour but de financer les activités dont la rémunération par le marché est inférieure à leur utilité sociale et écologique réelle. Ces activités sont au premier rang l'agroécologie (sous rémunérée), l'artisanat et la petite industrie à forte utilité sociale et écologique (selon un cahier des charges à établir);
- encourager le télétravail ou les horaires variables, afin de réduire les effets néfastes d'une forte pendularité sur les besoins en infrastructures et sur le climat;
- favoriser des mesures fiscales encourageant le retour dans notre canton de systèmes de production respectant scrupuleusement les principes de l'économie sociale et solidaire, et mettre en place des formes de fiscalité écologique afin de favoriser des comportements vertueux.

Voici quelques propositions que nous vous adressons dans l'espoir que l'urgence du court terme ne prétérite pas plus encore notre survie collective et le bien commun. Nous sommes bien conscients que le Conseil d'Etat, ou le canton de Vaud à lui seul, ne pourront résoudre un problème mondial d'une telle portée. Toutefois, chaque mobilisation de collectivités publiques dans ce sens doit être encouragée. Par ailleurs, le Grand Conseil vaudois a décrété l'urgence climatique le 19 mars 2019. Il est donc grand temps d'y accorder au moins autant d'importance qu'à l'urgence sanitaire actuelle.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à ce courrier. Nous sommes volontiers à votre disposition pour vous rencontrer et réfléchir plus avant à ces propositions avec vous.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, à l'expression de nos sincères et solidaires salutations.

CEM

Michel Maxime Egger, sociologue et responsable du Laboratoire de transition intérieure (Pain pour le prochain et Action de Carême)

Sylvie Arnaud, présidente du Synode de l'Église réformée vaudoise

Laurent Balsiger, ancien directeur de l'énergie du Canton de Vaud

Nicole Bardet, responsable de la représentation romande de la Banque Alternative Suisse

Vincent Baudriller, directeur du Théâtre Vidy-Lausanne

Jacques Besson, professeur honoraire UNIL/FBM

Dominique Biedermann, économiste, ancien président de la Fondation Ethos

Michel Bloch, expert et délégué au développement durable de la Ville de Vevey, conseiller communal

Dominique Bourg, philosophe et professeur honoraire à l'Université de Lausanne

Elise Buckle, présidente et directrice de Climate&Sustainability

Matthieu Calame, agronome, directeur de la fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (VD)

Marie Cénec, pasteure

Jean Chollet, pasteur, homme de théâtre

Dr. Valérie d'Acremont, médecin et professeur à l'Université

Sofia de Meyer, cofondatrice d'Opaline

Marc-E. Diserens, ancien chef du service de la santé publique

Raphaël Domjan, explorateur et conférencier, président de la fondation PlanetSolar

Jacques Dubochet, Prix Nobel de Chimie 2017

Sara Gnoni, activiste, conseillère communale

Xavier Gravend-Tirole, théologien et aumônier

André Hoffmann, président Fondation MAVA et vice-président Roche SA

Jean-Claude Huot, aumônier dans le monde du travail (mission commune des Églises du canton de Vaud) et formateur d'adultes

Emmanuel Jeger, conseiller synodal de l'Église réformée vaudoise

Charles Kleiber, ancien secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche

Sarah Koller, chercheuse en Humanités environnementales, Université de Lausanne

Dr. Eric Lainey, médecin, membre de l'Alliance Suisse des Professionnels de Santé pour la protection du Climat

Philippe Le Bé, journaliste

Elise Magnenat, animatrice au centre socioculturel Pôle Sud et au Jardin aux 1000 mains Jean Martin, ancien médecin cantonal et ancien membre de la Commission nationale d'éthique Laurence Martin, coprésidente « Grands-parents pour le climat »

Jérôme Meizoz, écrivain

Thierry Pellet, directeur du Centre Pro Natura de Champ-Pittet

Valérie Peyre, directrice développement produit et co-fondatrice de Tekoe

Jacques Poget, ancien rédacteur en chef de 24 Heures

Jean-Bernard Racine, géographe, professeur honoraire, Université de Lausanne

Michel Racloz, délégué du Vicaire épiscopal de l'Eglise catholique du canton de Vaud

Jean-François Ramelet, pasteur de l'esprit sainf à Lausanne

Dominique Roten, président de la Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-VD

Sandrine Ruiz, présidente de l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM)

Dr. Marie-Denise Schaller, professeure honoraire à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne et présidente de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD)

Dr. Paul Schneider, chirurgien FMH, médecin-chef retraité, ancien président du Synode de l'EERV et ancien membre du Conseil de l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers

Sophie Swaton, philosophe et économiste, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne

Philippe Thalmann, professeur d'économie de l'environnement à l'EPFL

Aude Zeller, psychothérapeute et formatrice

Michelle Zufferey, secrétaire permanente d'Uniterre

Jacques Zwahlen, ancien chef d'entreprise

Copie : Mme Sonya Butera, Première vice-présidente du Grand Conseil vaudois